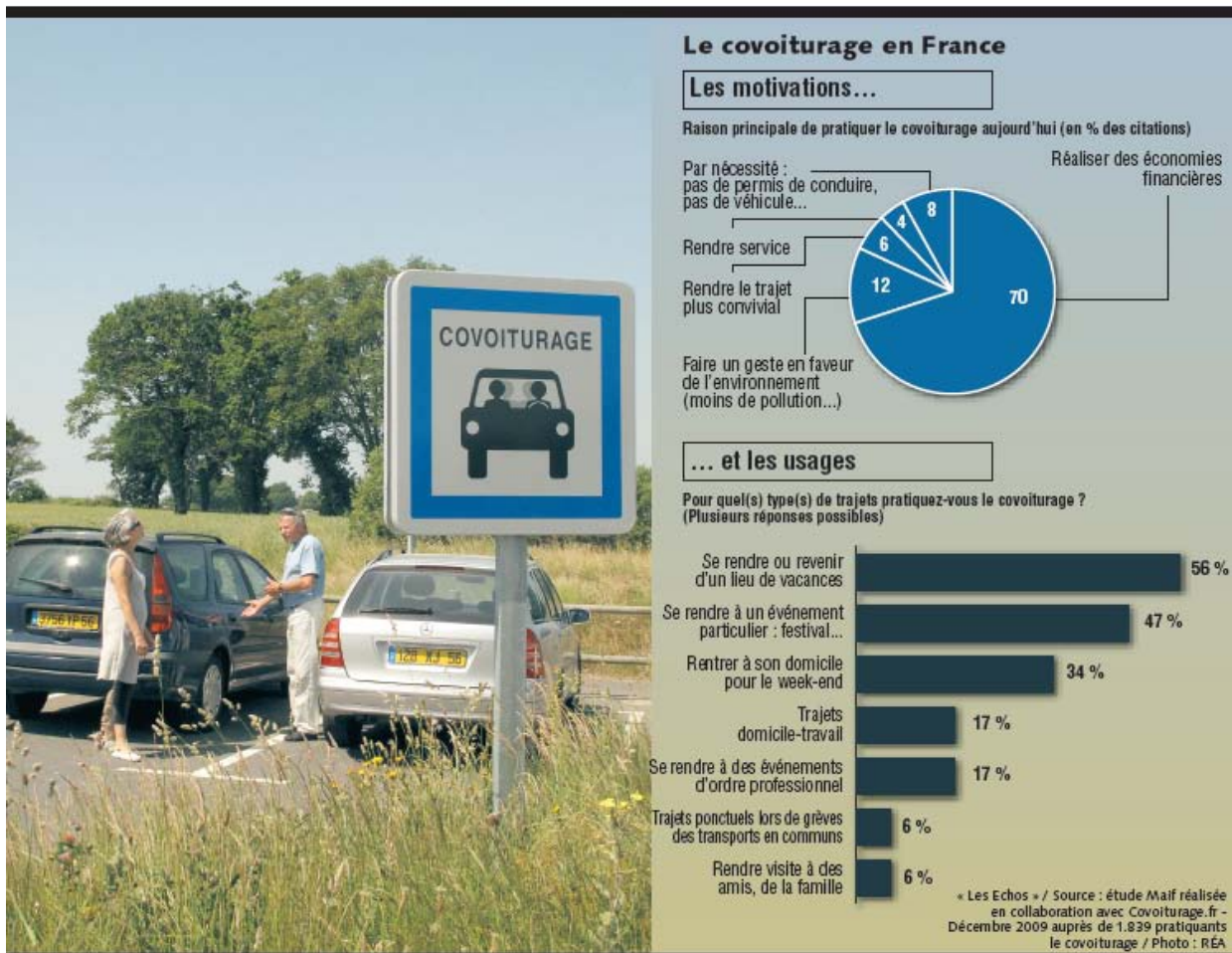


L'irrésistible ascension du covoiturage

<http://www.lesechos.fr/info/metiers/020492777654-l-irresistible-ascension-du-covoiturage.htm>

[27/04/10]

Mieux organisée et plus réactive grâce à Internet, la mise en relation des conducteurs et passagers gagne du terrain. Plus de 200 plates-formes locales ont fleuri ces dernières années.



La paralysie du ciel européen a fait le bonheur des transports alternatifs. « Dans les jours qui ont suivi le blocage des aéroports, la fréquentation de notre site a plus que doublé », explique Frédéric Mazzella, fondateur du service Covoiturage.fr. Créé en 2004, dix ans après les pionniers associatifs nés des grandes grèves de 1995, ce serveur accueille aujourd'hui 85 % des annonces laissées par les conducteurs désireux de partager leur véhicule le temps d'un trajet. La société Comuto qui l'édite revendique 520.000 membres, dont le quart possède une voiture. Chaque jour, 30.000 passagers consultent ses offres pour trouver un chauffeur, et 27 % y parviennent en quelques clics. En mars, l'entreprise a ainsi mis en relation 250.000 adeptes du covoiturage.

Une poignée de sociétés s'est emparée du sujet en France, chacune testant un modèle différent d'organisation : société de service informatique, prestataire de service ou intermédiaire de contact. Comuto a fait le choix de la gratuité et de l'ergonomie pour s'emparer du marché grand public. « *Notre approche est celle d'un moteur de recherche de voyages à dimension communautaire, explique Frédéric Mazzella. Nous ne faisons pas que mettre en relation. Nous cherchons à tisser un réseau de confiance autour de services à forte valeur ajoutée : système de notation des membres, préservation des coordonnées, confidentialité des données personnelles...* »

Les économies avant tout

L'entreprise tire ses revenus de la commercialisation et de la mise à jour de sa plate-forme distribuée en marque blanche aux collectivités et aux entreprises. Ikea, RATP, Vinci Parc, Castorama figurent parmi les dernières conquêtes d'un portefeuille qui compte une soixantaine de clients, essentiellement des grands comptes.

Avec près de 200 plates-formes du même genre commercialisées par quatre sociétés (Ecolutis, La Roue Verte, Green Cove et Comuto), la France emboîte le pas de l'Allemagne sur ce nouveau marché, qui compte près de 3 millions d'utilisateurs réguliers outre-Rhin. « *Ce sont les économies financières et la convivialité, loin devant la conscience environnementale, qui sont responsables de cette montée en puissance* », analyse Mylène Laroche, directrice de l'association Passe-Me Prendre, qui milite depuis plusieurs années auprès des entreprises et des collectivités contre « *les faux alibis qui freinent le développement de ce mode de transport* ». En tête des arguments en défaveur du covoiturage, selon une étude réalisée en décembre par la Maif, les contraintes horaires sont le principal inconvénient cité par ceux qui ne l'ont jamais pratiqué. Suivent le manque de flexibilité sur le trajet (22 %), la promiscuité avec un inconnu (20 %) et les contraintes de planification (13 %).

A l'inverse, les avantages économiques sont la principale motivation avancée, aussi bien pour ceux qui pratiquent déjà (72 %) que pour les autres (84 %). Discuter pendant le trajet est l'autre intention recherchée par le tiers des passagers et conducteur, à égalité avec la recherche d'un geste écologique. « *Logique* », analyse Marie Martèse, qui a créé La Roue Verte il y a trois ans en se fondant sur le service de géolocalisation **Google** Maps, alors révolutionnaire : « *Les trajets quotidiens entre le domicile et le travail sont la première source de coût des ménages après le logement.* » Avec la crise et la flambée du cours du pétrole, partager les frais à plusieurs est devenu une évidence. Avec seulement huit employés, La Roue Verte revendique une cinquantaine de projets réalisés pour le compte d'entreprises (Casino, Alcatel, Thales, etc.) et de collectivités comme le Grand Lyon (lire ci-dessous). « *Notre entreprise s'inscrit dans un courant militant à la frange entre écologie et transport, indique Marie Martèse. Ce que nous cherchons à construire, c'est un système qui encourage un meilleur taux d'occupation des véhicules, notamment lors des trajets pendulaires entre le domicile et le travail, qui stagne depuis trente-cinq ans à 1,32. Cela signifie que 10 voitures transportent seulement 13 personnes. C'est absurde !* »

Sur le même sujet

Une alternative low cost au taxi

A Lyon, les entreprises font voitures communes

Parkings spéciaux

En organisant la mise en relation des passagers et conducteurs, les sociétés spécialisées estiment pouvoir augmenter d'au moins 10 % le taux naturel de covoiturage (évalué à 3 %). « *Le nombre d'inscrits sur une plate-forme dépend de l'échelle géographique qu'elle considère : plus on joue la proximité, plus on touche d'utilisateurs* », explique Arnaud Sarfati, président de Green Cove Ingénierie, qui opère le site 123envoiture.com. « *On peut espérer 5 % d'utilisateurs à l'échelle d'un département, constate-t-il, 10 % à 15 % à celle d'une commune, et jusqu'à 30 % si le cadre d'action se limite à l'entreprise.* » Mais d'autres facteurs influencent le succès du covoiturage, comme les parkings mis à disposition pour matérialiser le service autour d'aires d'échange. La France en compterait environ 300, installés principalement au croisement des grands axes routiers, comme dans le Finistère où le conseil général a créé une trentaine d'aires de stationnement liées au site Covoiturage-finistere.fr.

L'an dernier, Green Cove a levé 1 million d'euros auprès de la SNCF et de Norauto. Avec l'opérateur ferroviaire à son capital, l'entreprise veut utiliser le covoiturage comme outil de rabattement vers les gares. En Ile-de-France, un service vient d'être mis en place pour desservir les 350 arrêts du réseau Transilien. Un mois après le début de l'opération, une dizaine de trajets sont proposés sur chaque site. L'opérateur a fait ses calculs : trois covoiturages quotidiens par gare seulement évitent un millier de véhicules sur les routes, soit 6 km de bouchons et 3.000 tonnes de CO₂. Pour les opérateurs de service, c'est un marché qui s'ouvre. Avec une croissance supérieure à 50 % par an depuis sa création en 2003, Green Cove est parvenu l'an passé à 600.000 euros de chiffre d'affaires. Avec 2.600 intercommunalités en France, autant d'entreprises de plus de 500 salariés et 3.200 parcs d'activités à équiper, l'entreprise prévoit de multiplier son activité par dix d'ici à 2015.

PAUL MOLGA, Les Echos